



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 01 FÉVRIER 2018**

Le 01 février deux mille dix-huit, à 18H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Georges WAQUET, à Salbris (41300), après convocation légale adressée le 25 janvier, sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Étaient présents : 20

LA FERTE IMBAULT :

MARCILLY-EN-GAULT : Madame Agnès THIBAUT, déléguée titulaire,

ORÇAY : Madame Michelle MOREAU, déléguée titulaire,

PIERREFITTE-SUR-SAULDRE : Monsieur Jacques LAURE, délégué titulaire,

SALBRIS : Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Emmanuelle ROEKENS, Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, Monsieur Jean-Yves THÉMIOT, Madame Marie-Lise CARATY, Madame Françoise VANDEMAELE, Madame Christiane LALLOIS, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS : Monsieur Pierre MAURICE, Monsieur Max BURON, Madame Corinne PÉNICAUD (18h42), délégués titulaires,

SOUESMES : Monsieur Jean-Michel DÉZÉLU, Madame Maryse SENE, délégués titulaires,

THEILLAY : Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, Mauricette ROQUE, délégués titulaires,

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 20

VOTE : 22

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

Absents excusés et Pouvoirs : 2

Monsieur Jean CHICAULT, pouvoir à Monsieur PAVY

Madame Marie-Laure CHOLLET, pouvoir à Madame CARATY

Absents sans pouvoirs : 5

Madame Isabelle GASSELIN

Monsieur Pascal COLART

Monsieur Michel CHAUVIN

Madame Stéphanie DARDEAU

Monsieur Philippe DEBRÉ

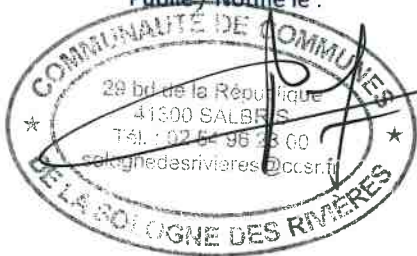
Secrétaire de Séance : Madame Marie-Lise CARATY

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture
au contrôle de légalité le :

02/02/18

Publié / Notifié le :



OBJET : -----

**2018-04 : CESSIION DU BÂTIMENT DE LA CCSR SITUÉ AU JARDIN D'ENTREPRISES À SELLES-
SAINT-DENIS**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire de l'offre formulée par la SCI LA RENAISSANCE, représentée par monsieur François DUBLY pour se porter acquéreur du Bâtiment de la CCSR situé sur la parcelle n° AD n° 300 au Jardin d'Entreprises à SELLES-SAINT-DENIS.

Sur sollicitation de la SCI RENAISSANCE, représentée par monsieur François DUBLY, et conformément à la valeur vénale des terrains estimée par la direction départementale des finances publiques à 200 000€,

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de céder la parcelle AD n° 300 de 3 325 m², à la SCI RENAISSANCE, domiciliée route de Marcilly Jardin d'Entreprises 41300 SELLES-SAINT-DENIS, pour 180 000€ TTC, étant précisé que l'ensemble des frais inhérents à cette opération seront à la charge intégrale de l'acquéreur.

Vu la nécessité pour la Communauté de Communes de voir des activités économiques se développer sur cette zone

Vu la volonté de la Communauté de communes de diminuer ses dépenses en lui permettant de rembourser l'emprunt et de ne plus avoir les charges afférentes à ce bâtiment,

Le conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DE C I D E À L'UNANIMITÉ

- De céder la parcelle AD n° 300 de 3 325 m², située au Jardin d'Entreprises à SELLES-SAINT-DENIS (41300) à la SCI RENAISSANCE, domiciliée route de Marcilly Jardin d'Entreprises 41300 SELLES-SAINT-DENIS pour 180 000€ TTC, l'ensemble des frais inhérents à cette opération étant à la charge intégrale de l'acquéreur.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'instruction et la réalisation de ce dossier.
- D'autorise le Président ou son représentant à procéder à la sortie du contrat de prêt n°MIS217936EUR001 contracté auprès de la SFIL et à procéder au remboursement anticipé de l'emprunt pour la totalité du capital restant.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

Olivier PAVY

